

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00802 Numéro SIREN : 815 199 393 Nom ou dénomination : A2W

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2022 sous le numéro de dépôt 4225

IDENTIFICATION

M KHAROUNI ABDELHAFID

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20161900017676

Pour le compte de :

SAS A2W

18 RUE DE MERU

60570 LABOISSIERE EN THELLE

N° SIREN : 815 199 393

Période déclarée : 2021

Date limite de dépôt : 18/05/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2065-BIS *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-A *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-B *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-C *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-E *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-G *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2059-H *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	18 RUE DE MERU		
Code postal	60570	Ville	LABOISSIERE EN THELLE
		Pays	FARNCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal	12 305	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--------	--------------------------	--------	----------------------------	--

Impôt sur les sociétés

 Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES

1	Titre	M	Nom, Prénom	KHAROUNI ABDELHAFID
	Qualité			
	Numéro, type et nom de voie	18 RUE DE MERU		
	Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	60570	Ville	LABOISSIERE-EN-THELLE
	Pays	FRANCE		

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ, GÉRANT OU NON

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2021
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	22 609		
	A titre de représentation, de missions et de déplacements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
	A titre de frais professionnels autres	Indemnités forfaitaires	Remboursements	

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	51 633	22 541	29 092
Immobilisations financières (1)	312		312
TOTAL I (5)	51 945	22 541	29 404
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	19 955		19 955
Créances autres (3)	24 463		24 463
Disponibilités	94 334		94 334
TOTAL II	138 752		138 752
TOTAL GENERAL (I + II)	190 697	22 541	168 156

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	100
Report à nouveau	86 358
Résultat de l'exercice	40 746
TOTAL I	128 204
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	17 829
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	965
TOTAL III	39 952
TOTAL GENERAL (I + II + III)	168 156

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	247 707
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			247 707
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			12 459
Autres charges externes			94 026
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			862
		dont TP/CFE, CVAE	
Rémunérations du personnel			62 027
Charges sociales			19 510
Dotations aux amortissements			8 398
Total des charges d'exploitation (II)			197 282
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			50 425
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		700
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
Impôts sur les bénéfices (VII)			8 979
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			40 746

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	40 746	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		8 979
Réintégrations diverses		700
	dont intérêts excédentaires des comptes-courants d'associés	
	dont écarts de valeurs liquidatives sur OPC	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	50 425	

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice

Déficit

50 425

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	21 850			21 850	
Matériel de transport	27 492			27 492	
Autres immobilisations corporelles	2 292			2 292	
Immobilisations financières					
	312			312	
TOTAL rubrique I	51 946			51 946	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 853	2 066		10 919
Matériel de transport	5 290	6 331		11 621
TOTAL rubrique II	14 143	8 397		22 540

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	247 707
TOTAL 1	247 707

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	12 459
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	94 026
TOTAL 3	106 485

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (<i>Total 1 + Total 2 - Total 3</i>)	141 222
--	---------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE	141 222
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE	
Mono-établissement au sens de la CVAE	☒
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE	247 707

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



A2W

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1000 €

*Siège social : 1 allée des Dablias
93150 Le Blanc-Mesnil*

815 199 393

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le 31 mai, à 15 heures,

L'associé de la société A2W s'est réunis sur la convocation du président au siège social.

Il a été établi une feuille de présence émargée par l'associé présent ou représenté.

Sont présents ou représentés :

Monsieur KHAROUNI Abdelhafid	100 actions
TOTAL	100 actions

Monsieur *KHAROUNI Abdelhafid* préside la séance en sa qualité de président.

Le président constate que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié du capital social ; en conséquence de quoi, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau :

- les statuts de la société,
- le bilan au 31 décembre 2021 et ses annexes,
- le compte de résultat,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- la copie des lettres de convocation des associés,
- le texte des projets de résolutions.

Il déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés avec la lettre de convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;

Après en avoir délibéré, les associés adoptent les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve sans restriction ni réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui se soldent par un bénéfice de 40 746 €uros.

En conséquence, l'assemblée générale donne *quitus* à la présidence pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 40 746 € de la manière suivante :

Report à nouveau 2021	86 358 euros
Résultat de l'exercice 2021.....	40 746 euros
Bénéfice à distribuer	48 309 euros
Prélèvements sociaux (17.2%)	8 309 euros
Bénéfice distribuable	40 000 euros

.....

Report à nouveau 2021	78 795 euros
------------------------------------	---------------------

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités éventuelles.

Cette résolution est approuvée à 100 % des voix

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Monsieur KHAROUNI Abdelhafid



A2W

Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 €

Siège social : 1 allée des Dahlias
93150 Le Blanc-Mesnil

815 199 393

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA GERANCE
ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2022**

Messieurs,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a permis de réaliser un chiffre d'affaires hors taxes de 247 707 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à un montant de 197 282 €.

Le résultat d'exploitation de cette année est de 50 425 €.

Le résultat financier a enregistré des produits pour un montant de 0 € et des charges pour une somme de 0 €.

En définitive, après un impôt sur les bénéfices pour un montant de 8 879 euros, le résultat net est de 40 746 euros.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun événement important n'est à signaler.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice commencé le 1^{er} janvier 2022, nous espérons maintenir le même niveau d'activité et notre rentabilité.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 40 746 € de la manière suivante :

Report à nouveau 2021 86 358 euros

Résultat de l'exercice 2021..... 40 746 euros

Bénéfice à distribuer 48 309 euros

Prélèvements sociaux (17.2%) 8 309 euros

Bénéfice distribuable 40 000 euros

.....

Report à nouveau 2021 78 795 euros

En conclusion, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de nous donner quitus en votant les résolutions qui vous sont soumises. Nous vous remercions de votre attention et de votre confiance.

Fait à Le Blanc-Mesnil, le 31 mai 2022.

Le Gérant

